



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Sprint pédestre ETEL

Samedi 15 novembre 2025



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Course orientation pays de Vannes (COPV)

Directeur de course : RIO Yannick

Arbitre : PORRET Thierry

Contrôleur des circuits : POEDRAS Daniel

Traceur : OLIGO Virginie

GEC : HUCTIN Jérôme-POEDRAS Daniel

**COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL**

oui



CARTE

Nom : ETEL ISSOM 2019 4000

Relevés : relevés 2024

Cartographe : BOULET Eric

Échelle : 1/4000 format A4

Équidistance : 2.5 m

Type de terrain : Urbain & parc



ACCÈS

Fléchage : rond-point Général Leclerc

GPS : 47.658073, -3.194538

Accueil : 47.655293, -3.205083

Parking gratuit : cercle nautique et place Saint Louis

Distances avec accueil : parking 50 à 200 m,
Départ 50 m, arrivée 100 m



HORAIRES

Accueil : à partir de 11h30

Départ : au boîtier chaque minute de 12h00 à 13h00
horaires imposés

Fermeture des circuits : 13h30

Remise des récompenses : Non



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 4

Meilleure distance réelle

Orange long : 3.3 km 18 postes

Orange moyen : 2.7 km 16 postes

Jaune : 2.3 km 14 postes

Bleu : 1.8 km 13 postes

Initiation : 2.2 km 14 postes

**Les enfants de 12 ans et moins doivent être
accompagnés par un adulte**



RÉSULTATS

<https://co-vannes.jimdofree.com/>,

et site FFCO ultérieurement. Pas d'affichage sur place



SERVICES

Toilettes publiques 150m de l'accueil.



TARIFS

Licenciés FFCO : 8 € (+ 18 ans) / 5€ (18 ans et moins)

Non-licenciés FFCO (circuits bleu/vert ou Jaune et initiation) : 10 € (+18 ans) / 7 € (18 ans et moins)

PASS compétition (circuits orange) : 13 € (+ 18 ans) 10 € (18 ans et -),

Location de doigt électronique : gratuit avec caution 50€ par chèque



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO : sur le site FFCO avant le 09 novembre 2025 24h00. Ouverture inscription 15 octobre 2025

Non licenciés : par mail (contact ci-dessous) /! Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter une attestation indiquant que vous avez pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. Le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement le questionnaire relatif à l'état de santé du mineur.



CONTACT

Par mail sur co.vannes56@gmail.com ou copv.5609@outlook.fr

